



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

STOP PUB : 22 ans après, il est temps de relancer la mobilisation

***800 000 tonnes de prospectus distribuées chaque année :
le STOP PUB reste un geste environnemental simple et concret***

Créé en 2004, le STOP PUB a connu une histoire mouvementée : expérimentation, généralisation, renforcement de la réglementation, puis expérimentation du « Oui Pub » dans 14 territoires. Depuis le **1er mai 2025**, le STOP PUB est de nouveau le dispositif applicable partout en France.

Un an plus tard, **Stoppub.fr appelle à relancer la mobilisation.**

Car malgré les évolutions réglementaires, le gaspillage reste considérable : **près de 800 000 tonnes de prospectus publicitaires ont encore été distribuées en France en 2025**. Environ **20 millions de foyers** les acceptent toujours, soit près de **40 kg de prospectus par foyer et par an**.

À l'échelle nationale, cela représente également un ordre de grandeur d'environ **7,5 millions d'arbres** pour produire les fibres vierges nécessaires à ces imprimés.

Le meilleur prospectus reste celui que l'on n'imprime pas

Le papier se recycle : environ 75 % du papier graphique est aujourd'hui recyclé en France. Mais le recyclage intervient après la fabrication, l'impression, le transport et la distribution.

Le STOP PUB agit avant : il évite directement le déchet.

Et son principe est particulièrement simple : il ne s'agit ni d'interdire la publicité ni d'empêcher les consommateurs de profiter des promotions. **Ceux qui souhaitent recevoir les prospectus continuent de les recevoir. Ceux qui ne les lisent pas peuvent simplement signaler leur choix sur leur boîte aux lettres.**

Une histoire qui doit repartir

En 1999, près d'un million de tonnes de prospectus étaient distribuées chaque année en France. En 2004, le ministère de l'Écologie lançait officiellement le STOP PUB. En 2009, Stoppub.fr était créé pour faciliter son déploiement auprès des particuliers et des collectivités.

Puis est venue l'expérimentation « Oui Pub », lancée en 2022. Elle s'est achevée en avril 2025 sans généralisation du dispositif.

Le STOP PUB est désormais de retour partout en France.

Pourtant, cette succession de dispositifs a créé de la confusion et beaucoup de Français ignorent encore que le STOP PUB est pleinement applicable. Il a été dit tout et son contraire.

Le 1er septembre 2026, Stoppub.fr veut remettre le STOP PUB au cœur de la prévention des déchets.

Nous appelons toutes les collectivités, agglomérations, communauté de communes, syndicat de gestion des déchets, communes à prendre part à cet élan.

Un autocollant sur une boîte aux lettres, c'est un geste minuscule mais d'une efficacité environnementale redoutable. Un autocollant de 1,7g qui bloque à lui seul 40 kg de gaspillage. Un autocollant de quelques centimes qui permet de réaliser plus de 8 euros d'économie par boîte aux lettres et par an sur le coût du traitement des ordures ménagères. Mener une opération STOP PUB, ce n'est pas un coût, c'est un investissement avec un retour immédiat, économique ET écologique.

À l'échelle de millions de foyers, **c'est potentiellement des centaines de milliers de tonnes de déchets évitées.**

Le STOP PUB est toujours en vigueur et il est temps de le promouvoir à nouveau !

Contact Presse : Alexandre Poumaere – contact@stoppub.fr